



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mercredi 30 juin 2021

COVID 19 : POINT DE SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET ORGANISATION DE LA VACCINATION POUR L'ÉTÉ

L'identification du variant Delta du Sars-Cov2 en Auvergne-Rhône-Alpes doit inciter tous les habitants de la région au maintien des gestes barrières, au dépistage et à la vaccination. Dans ce contexte, les centres de vaccination s'organisent et restent ouverts cet été pour faciliter l'accès à la vaccination à tous. Par ailleurs, de nouvelles opérations « Aller-vers » sont déployées, que ce soit pour des vaccinations et du dépistage.

D'après la surveillance épidémiologique réalisée par Santé publique France, tous les indicateurs de suivi de la Covid-19 poursuivent leur baisse en Auvergne-Rhône-Alpes et la circulation virale est en forte diminution avec un taux d'incidence à 15 pour 100 000 habitants au niveau régional, entre le 19 et le 25 juin. Cependant, le variant Delta dont la circulation progresse partout en France a été identifié dans différents secteurs de la région.

La présence de cas de Covid avec le variant Delta confirmée en Auvergne-Rhône-Alpes, sans élévation du taux d'incidence et sans impact hospitalier

Une nouvelle stratégie nationale de **criblage** systématique par RT-PCR des tests positifs au Covid a été mise en place à partir du 31 mai 2021. Le criblage permet d'analyser si le Sars-Cov2 est porteur d'une mutation et si oui, de quelle mutation.

En l'occurrence, la mutation L452R ou « **mutation C** » est celle portée par le variant Delta.

Une fois la mutation C confirmée sur un test, ce dernier fait alors l'objet d'un **séquençage** afin d'analyser s'il s'agit d'un variant Delta. Cette nouvelle stratégie de criblages et séquençages se met progressivement en place en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour la semaine du 14 au 20 juin, 1274 tests ont fait l'objet d'un criblage pour recherche d'une mutation (soit 57% des tests positifs). La mutation C a été retrouvée dans 106 tests (11,3%).

L'Isère et la Haute-Savoie concentrent actuellement les quelques cas confirmés de variants Delta.

Dans le Nord Isère, 2 cas de variants Delta ont été récemment confirmés (sans lien direct entre eux) et des investigations sont en cours autour de plusieurs cas de mutations C identifiés dans les communes autour de Bourgoin-Jallieu dans des familles, des entreprises professionnelles ou encore des écoles (les

Contacts presse

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04.72.61.66.90
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Direction de la coordination régionale
de la gestion du risque et de la lutte
contre la fraude
Service presse : 06 66 94 16 03
kelly.audigier@assurance-maladie.fr

séquençages sont en cours pour ces cas positifs avec mutation C et ne seront pas connus avant plusieurs jours).

En Haute-Savoie, 4 cas de variants Delta ont été confirmés au sein d'une même famille (les deux parents et deux enfants), en lien avec un club de Volley où les parents sont entraîneurs et au sein duquel 4 autres jeunes sont positifs au Covid-19 (pas de criblage réalisé). Les investigations sont là aussi en cours afin de suivre les cas contacts identifiés.

IMPORTANT

- **Tous les vaccins actuellement utilisés sont efficaces contre les variants** en circulation. **Néanmoins seule la complétude vaccinale avec 2 doses est réellement efficace** et permet d'éviter des formes graves du Covid. En effet, la protection est de 33% avec une dose de Pfizer ou d'Astrazeneca contre le variant Delta, alors que la protection avec une dose est de 50% contre les autres souches du virus.
- **Se vacciner massivement et rapidement** permet justement de freiner la circulation du virus et éviter qu'il ne crée de nouveaux variants qui pourraient être encore plus contagieux, sachant que le variant Delta est déjà 40% à 60% plus transmissible que le Alpha.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'Assurance maladie investiguent systématiquement, par du contact tracing, toutes les situations de cas isolés ou groupés de Covid, quelle que soit la nature du virus (souche initiale ou variant). Les personnes positives, et celles identifiées comme contact à risque sont invitées au dépistage, au renfort des gestes barrières et à l'isolement.

Évolution de la recherche des cas contact: le rétrotracing sera généralisé le 1^{er} juillet

Lancé le 13 mai 2020, le **contact tracing** a permis à ce jour d'identifier et d'accompagner près de 830 000 « patients zéro » et 1,6 million de « contacts à risque » en Auvergne-Rhône-Alpes, soit au total 30.7% de la population régionale. Le contact tracing permet d'identifier les contacts qui ont eu lieu **après la contamination**.

Déployé depuis le 15 juin par l'Assurance Maladie dans l'Ain, l'Ardèche, le Cantal, la Drôme et la Savoie, et dans les autres départements dès le 1^{er} juillet prochain, le **rétrotracing** permet d'identifier, avec l'aide du patient, une période et un lieu où la contamination a pu se produire et lister toutes les personnes co-exposées. Le rétrotracing permet ainsi de remonter les chaînes de contamination plus rapidement.

Dans ce contexte où émergent des variants préoccupants plus transmissibles comme le variant Delta, tous les habitants de la région sont invités à maintenir une grande vigilance vis-à-vis du virus, en maintenant les gestes barrières et couplé avec la vaccination du plus grand nombre qui reste indispensable pour contrôler l'épidémie durant la période estivale. Des créneaux pour la vaccination sont disponibles dans les centres de vaccination de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet été, 150 centres de vaccination restent ouverts dans toute la région : ne reportez pas à plus tard votre vaccination, faites-le dès à présent !

La dynamique vaccinale se poursuit dans la région, où en moyenne 450 000 injections sont réalisées chaque semaine, soit environ 75 000 par jour. La plupart des centres disposent actuellement d'un stock de vaccins permettant de proposer de nombreux créneaux de vaccination.

La création de 172 centres de vaccination dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, parmi lesquels 9 grands centres et 8 équipes mobiles départementales ou métropolitaine, a permis une couverture homogène du territoire avec environ 1 centre permanent pour 47 000 habitants. En complément, 46 équipes mobiles locales ou antennes de centres ont été activées de façon temporaire pour assurer la vaccination des publics les plus éloignés des centres permanents.

Dès maintenant et pendant toute la période estivale, 150 centres de vaccination resteront ouverts et s'organisent pour répondre aux nouveaux enjeux de la campagne vaccinale: vacciner les publics plus jeunes, actifs et mettre en place des actions ciblées pour faciliter toujours plus l'accès à la vaccination du plus grand nombre d'habitants.

Parfois installés dans de nouveaux locaux (liste mise à jour sur sante.fr), leur présence et leur mobilisation permet à la majorité des habitants de la région de disposer d'un centre à moins d'une demi-heure de son domicile.

Contacts presse

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04.72.61.66.90
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Direction de la coordination régionale
de la gestion du risque et de la lutte
contre la fraude
Service presse : 06 66 94 16 03
kelly.audigier@assurance-maladie.fr

Certains centres adaptent également leur fonctionnement pour répondre aux habitudes de vie des jeunes et des actifs : élargissement des amplitudes horaires notamment en soirée et accueil sans rendez-vous.

Par ailleurs, le délai d'administration de la seconde dose pour les vaccins à ARN messenger a pu être assouplie, exceptionnellement pour la période estivale, permettant d'offrir une plus grande amplitude de temps. Désormais la seconde injection peut être réalisée entre 21 et 49 jours. Cet aménagement permet de se faire vacciner avant ou après les départs en vacances.

L'ARS souhaite rappeler que l'organisation des centres de vaccination est complexe et nécessite des ajustements quotidiens (gestion des stocks de vaccins ; mobilisation des ressources humaines médicale et administratives...) c'est pourquoi il est demandé à tous ceux qui le peuvent de s'organiser pour réaliser la totalité de leur vaccination au sein d'un même centre de vaccination, de déplacer ou d'annuler son rendez-vous via l'une des plateformes en ligne ou en appelant le centre.

Malgré tout, dans le cas où une personne se verrait contrainte de réaliser sa seconde injection dans un centre différent du premier. Il faudra cependant veiller à bien annuler le rendez-vous pris pour la seconde dose dans le centre initial.

Les deux doses de vaccin sont essentielles pour la couverture vaccinale complète, hormis pour les personnes ayant déjà été infectées par le virus, qui ne nécessitent qu'une seule dose de vaccin pour être protégées.

La vaccination est également possible dans les pharmacies d'officines, chez les médecins généralistes, les infirmiers libéraux et les sages-femmes.

Les professionnels de santé de proximité avec qui les relations de confiance sont nouées, sont des interlocuteurs privilégiés pour les personnes qui hésiteraient et auraient des questions sur la vaccination et leur statut individuel.

L'ARS travaille actuellement à la distribution, dans les prochains jours, du vaccin Pfizer-BioNtech en ville pour une administration par les professionnels de santé habilités : médecins, infirmiers, sages-femmes et pharmaciens. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux !

Des opérations « Aller vers » mises en place par l'Assurance Maladie en direction des patients les plus âgés et les publics les plus fragilisés socialement

Le dispositif « Aller Vers » vise à accompagner les personnes non-vaccinées contre la Covid-19 en les aidant dans la prise de rendez-vous pour la vaccination, au plus proche de leur domicile. Reposant sur des campagnes de SMS, de mails, de courriers, et enfin d'appels téléphoniques (plus de 160 000 appels dans la région Auvergne-Rhône-Alpes), ce dispositif s'est d'abord adressé aux personnes de plus de 75 ans. Il a ensuite été étendu aux plus de 65 ans et aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire. Il permet d'accéder à un numéro de téléphone coupe-file gratuit. Le rendez-vous peut être pris en direct pendant l'appel téléphonique.

De nouvelles opérations « Aller-Vers » dans les quartiers « politique de la ville » pour informer, sensibiliser sur l'importance de la vaccination

En complément, de nouvelles opérations d'Aller-Vers sont organisées auprès des habitants des quartiers « politique de la ville » dans l'objectif de lever les barrières culturelles ou de l'illectronisme. Des démarches d'information et de sensibilisation sont engagées, avec l'appui des personnels d'associations, des établissements sociaux et médico-sociaux et les médiateurs en santé. L'objectif est d'informer, expliquer et répondre aux interrogations des habitants et aussi d'aider à la prise de rendez-vous des personnes volontaires. Des vaccinations aux plus près des lieux de résidence seront organisées et si besoin, un accompagnement physique des personnes vers les lieux de vaccination pourra être envisagé.

Contacts presse

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04.72.61.66.90
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Direction de la coordination régionale
de la gestion du risque et de la lutte
contre la fraude
Service presse : 06 66 94 16 03
kelly.audigier@assurance-maladie.fr

Quelques exemples d'actions spécifiques au dépistage et à la vaccination mises en place dans la région

En Isère, une action spécifique est en cours dans 3 quartiers prioritaires de la ville de Grenoble (Mistral - Teisseire Abbaye - Village olympique).

Un bus « santé » est déployé pour aller à la rencontre des habitants et proposer des dépistages et faciliter l'accès à la vaccination par l'information, la sensibilisation, à l'accompagnement à la prise de rendez-vous et au transport vers les centres de vaccinations. L'action, pilotée par l'ARS, est menée avec le concours des médiatrices paires en santé et les infirmiers accompagnateurs en santé de la ville, en partenariat avec l'équipe de médiateurs de lutte anti-Covid mandatée par l'ARS, la société Eurofins et les professionnels de santé des quartiers.

A ce jour, 1 300 personnes ont été touchées sur les 3 quartiers prioritaires, 53 rendez-vous en centre de vaccination ont été réalisés, 140 informations sur le dispositif, 109 informations sur la vaccination et 103 sur le dépistage. **Le bus continue de circuler jusqu'au 13 juillet.**

En Haute-Savoie, une unité mobile se déplacera dans 4 territoires du département afin de proposer des journées de vaccination aux adhérents de clubs sportifs, et ainsi toucher les plus jeunes.

Les communes ont été choisies au regard du nombre d'associations sportives et de la présence de centres de vaccination permanents. Les adhérents des associations et clubs sportifs de ces secteurs seront informés afin qu'ils puissent relayer l'information et ainsi toucher un maximum de personnes. 400 personnes pourront être vaccinées chaque jour (Pfizer/BioNTech). **Opération organisée du 25 juin au 20 juillet.**

Dans le Rhône, à Saint Fons où le taux de couverture des plus de 75 ans est inférieur à la moyenne, une opération sera organisée sur la place du marché **le 6 juillet et le 9 juillet**, la vaccination sera proposée aux pieds des immeubles.

En Ardèche, une journée de vaccination sans rendez-vous est organisée dans la galerie marchande du supermarché Super U à Annonay, avec le concours des sapeurs-pompiers, le mercredi 30 juin.

En Isère, pour faciliter l'accès à la vaccination des personnes sans domicile, une opération spécifique a été envisagée par l'ARS, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, le Département, les accueils de jour et les associations proches de ce public pour répondre aux mieux spécificités de ces personnes, notamment à la difficulté de se contraindre à un horaire ou de se séparer temporairement de leurs animaux.

Ainsi, le **5 juillet prochain**, une équipe mobile sanitaire, en cours d'élaboration avec la ville de Grenoble, se rendra à la Maison diocésaine de Grenoble où le Secours catholique fournit des petits déjeuners pour vacciner environ 30 personnes volontaires qui ont été informés et sensibilisés à la vaccination par les bénévoles de l'association ces dernières semaines auprès des personnes accueillies.

Dans l'Allier, l'équipe mobile du Département, appuyée par les sapeurs-pompiers poursuit les tournées destinées à faciliter l'accès aux personnes les plus éloignées de centres de vaccination, en proposant près de 350 vaccinations par semaine.

Dans la Drôme, des opérations sont menées en direction des personnes en situation de précarité ou sur les aires des gens du voyage avec un détachement de personnel vaccinateur des centres de vaccination ou des professionnels sur site avec la mise à disposition des vaccins et du matériel.

Dans le Puy-de-Dôme, à l'occasion du Festival EuropaVox, l'ARS a mis en place une campagne de dépistage (tests PCR salivaires) ouvertes à tous, les jours de festival sur la place principale de Clermont-Ferrand. Jusqu'à 450 tests ont été réalisés par jour. Cette campagne a été mise en œuvre par le laboratoire privé Genbio et avec l'appui de la Croix Rouge pour la gestion de la file active.

Egalement, une tente dédiée au dépistage a été installée sur le site d'Europavox, au stade Michelin à Clermont par la croix rouge dans le cadre de la convention des médiateurs de lutte anti-covid. Cette opération a permis de prendre en charge des personnes devant présenter un Pass (environ 50 par jour).

Contacts presse

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04.72.61.66.90
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Direction de la coordination régionale
de la gestion du risque et de la lutte
contre la fraude
Service presse : 06 66 94 16 03
kelly.audigier@assurance-maladie.fr